

RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 03072

Numéro SIREN : 812 554 186

Nom ou dénomination : 3PDA CONSULTING

Ce dépôt a été enregistré le 01/12/2020 sous le numéro de dépôt 27748

n° de
dépôt



n° de
gestion

277 68
01 DEC. 2020

n° de
facture

Qlmby.

n° de
chrono

**3PDA Consulting
Société Anonyme
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 rue Pierre et Charles Perret
78300 POISSY
812 554 186 RCS VERSAILLES**

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2019**

L'an 2019

Le 30 Juin,

A 10 heures,

Les actionnaires de la société 3PDA Consulting, société anonyme au capital de 5 000 euros, divisé en 500 actions de 10 euros chacune, dont le siège est 1 rue Pierre et Charles Perret, 78300 POISSY, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 1 rue Pierre et Charles Perret 78300 POISSY, sur convocation faite par le Conseil d'Administration.

Chaque actionnaire a été convoqué par lettre simple adressée le 10 juin 2019.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émargée par chaque membre de l'Assemblée en entrant en séance, tant en son nom qu'en qualité de mandataire.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe D'angelo, en sa qualité de Président du Conseil d'Administration.

et , les deux actionnaires représentant tant par eux-mêmes que comme mandataires le plus grand nombre de voix et acceptant cette fonction, sont appelés comme scrutateurs.

est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

En conséquence, l'Assemblée, réunissant plus que le cinquième des actions ayant droit de vote, est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

J.P

- les copies des lettres de convocation adressées aux actionnaires,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés, et la liste des actionnaires,
- l'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2018,
- le rapport du Conseil d'Administration,
- le rapport sur le gouvernement d'entreprise,
- le rapport du Président du Conseil d'Administration sur les conventions réglementées,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux actionnaires ou tenus à leur disposition au siège social ou sur le site Internet de la Société dont l'adresse figure sur la convocation, pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Rapport du Conseil d'Administration,
- Rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par le Conseil d'Administration,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et quitus aux administrateurs,
- Approbation des charges non déductibles,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial du Président du Conseil d'Administration sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé, le rapport du Conseil d'Administration et le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

J.P

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président du Conseil d'Administration sur les conventions.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration et du rapport sur le gouvernement d'entreprise, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne pour l'exercice clos le 31 décembre 2018 quitus de leur gestion à tous les administrateurs.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 s'élevant à 18 722 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	18 722 euros
Absorption des pertes antérieures	13 916 euros
Solde	----- 4 806 euros
A la réserve légale	166 euros
Solde	----- 4 640 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 4 640 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale constate qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

D.P

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Président du Conseil d'Administration sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte qu'aucune convention de cette nature n'a été conclue au cours de l'exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président de l'Assemblée
Philippe D'angelo



Le Secrétaire

Les Scrutateurs

3PDA CONSULTING
1 rue Pierre et Charles PERRET
78300 POISSY
RCS 812554186 Versailles

"Certifié conforme"

BILAN ACTIF

page 1

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

Edité le 23/03/2020

ACTIF

Exercice clos le
31/12/2018
(12 mois)

Exercice précédent
31/12/2017
(12 mois)

	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	996	830	166	0,30	498	1,34
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	996	830	166	0,30	498	1,34
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés	30 658		30 658	54,70	20 882	56,28
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices	197		197	0,35	1 082	2,92
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	7 336		7 336	13,09	327	0,88
. Autres	612		612	1,09		
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments financiers à terme et jetons détenus						
Disponibilités	17 077		17 077	30,47	14 314	38,58
Charges constatées d'avance						
TOTAL (II)	55 881		55 881	99,70	36 605	98,66
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	56 877	830	56 047	100,00	37 103	100,00

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000)	5 000	8,92	5 000	13,48
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale	334	0,60	334	0,90
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	-13 916	-24,82	6 347	17,11
Résultat de l'exercice	18 722	33,40	-20 263	-54,60
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	10 140	18,09	-8 582	-23,12
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses			9 476	25,54
. Divers				
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 342	41,65	372	1,00
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	1 311	2,34	14 529	39,16
. Organismes sociaux	4 436	7,91	13 948	37,59
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	15 745	28,09	4 852	13,08
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés	1 074	1,92	797	2,15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes			1 711	4,61
Instruments financiers à terme				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	45 907	81,91	45 685	123,13
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif				
(V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	56 047	100,00	37 103	100,00

COMPTE DE RÉSULTAT				Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%		Total	%		Variation	%	
Ventes de marchandises											
Production vendue biens											
Production vendue services	132 046		132 046	100,00		99 218	100,00		32 828		33,09
Chiffres d'Affaires Nets	132 046		132 046	100,00		99 218	100,00		32 828		33,09
Production stockée											
Production immobilisée											
Subventions d'exploitation											
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges											
Autres produits			1	0,00		42	0,04		-41		-97,61
Total des produits d'exploitation (I)			132 046	100,00		99 260	100,04		32 786		33,03
Achats de marchandises (y compris droits de douane)											
Variation de stock (marchandises)											
Achats de matières premières et autres approvisionnements											
Variation de stock (matières premières et autres approv.)											
Autres achats et charges externes			81 992	62,09		47 195	47,57		34 797		73,73
Impôts, taxes et versements assimilés			2 006	1,52		1 009	1,02		997		98,81
Salaires et traitements			22 979	17,40		50 100	50,49		-27 121		-54,12
Charges sociales			8 405	6,37		20 314	20,47		-11 909		-58,61
Dotations aux amortissements sur immobilisations			332	0,25		332	0,33				0,00
Dotations aux provisions sur immobilisations											
Dotations aux provisions sur actif circulant											
Dotations aux provisions pour risques et charges											
Autres charges			-57	-0,03		5	0,01		-62		N/S
Total des charges d'exploitation (II)			115 656	87,59		118 955	119,89		-3 299		-2,76
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			16 390	12,41		-19 694	-19,84		36 084		183,22
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun											
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)											
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)											
Produits financiers de participations											
Produits des autres valeurs mobilières et créances											
Autres intérêts et produits assimilés											
Reprises sur provisions et transferts de charges											
Différences positives de change											
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement											
Total des produits financiers (V)											
Dotations financières aux amortissements et provisions											
Intérêts et charges assimilées			144	0,11		362	0,36		-218		-60,21
Différences négatives de change											
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements											
Total des charges financières (VI)			144	0,11		362	0,36		-218		-60,21
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-144	-0,10		-362	-0,35		218		60,22
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			16 246	12,30		-20 056	-20,20		36 302		181,00

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	2 476	1,88			2 476	N/S
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	2 476	1,88			2 476	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			207	0,21	-207	-100,00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)			207	0,21	-207	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	2 476	1,88	-207	-0,20	2 683	N/S
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des Produits (I+III+V+VII)	134 522	101,88	99 260	100,04	35 262	35,52
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	115 800	87,70	119 524	120,47	-3 724	-3,11
RÉSULTAT NET	18 722	14,18	-20 263	-20,41	38 985	192,40
	<i>Bénéfice</i>		<i>Perte</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

"Certificat conforme" *L. Dreyer*

3PDA CONSULTING
1 rue Pierre et Charles PERRET
78300 POISSY
RCS 812554186 Versailles

**3PDA Consulting
Société Anonyme
au capital de 5 000 euros
Siège social : 1 rue Pierre et Charles Perret
78300 POISSY
812 554 186 RCS VERSAILLES**

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 juin 2019**

Exercice clos le 31 décembre 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

Durant l'exercice clos le 31 décembre 2018, l'activité de la Société a été la suivante :

l'activité de notre société augmente doucement. nous avons décidé de nous séparer de notre collaborateur et de faire appel à la sous traitance.

Analyse de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société

RAS

Dans la mesure nécessaire à la compréhension de l'évolution des affaires, des résultats ou de la situation de la Société :

DP

RAS

Principaux risques et incertitudes

RAS

Utilisation des instruments financiers

RAS

Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Depuis le 31 décembre 2018, date de la clôture de l'exercice, la survenance d'aucun événement important n'est à signaler.

Activités en matière de recherche et de développement

Nous vous informons que la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

Évolution prévisible et perspectives d'avenir

Les objectifs pour l'exercice ouvert le 1er janvier 2019 sont les suivants :

le carnet de commande est bien rempli et le chiffre d'affaires devrait être en hausse.

RÉSULTATS - AFFECTATION

Examen des comptes et résultats

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le chiffre d'affaires s'est élevé à 132 046 euros contre 99 218 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 33,09%.

Le montant des autres produits d'exploitation s'élève à 1 euros contre 42 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -97,62%.

Le montant des achats et variations de stocks s'élève à 0 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des autres achats et charges externes s'élève à 81 992 euros contre 47 195 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 73,73%.

J.P

Le montant des impôts et taxes s'élève à 2 006 euros contre 1 009 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 98,81%.

Le montant des traitements et salaires s'élève à 22 979 euros contre 50 100 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -54,13%.

Le montant des charges sociales s'élève à 8 405 euros contre 20 314 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -58,62%.

L'effectif salarié moyen s'élève à 0 contre 0 pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Le montant des dotations aux amortissements et provisions s'élève à 332 euros contre 332 euros pour l'exercice précédent.

Le montant des autres charges s'élève à -57 euros contre 5 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -1240,00%.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 115 657 euros contre 118 955 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de -2,77%.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 16 390 euros contre -19 695 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 183,22%.

Le montant du bénéfice attribué s'élève à 4806 euros contre 0 euros pour l'exercice précédent, soit une variation non significative.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du résultat financier de -144 euros (-362 euros pour l'exercice précédent), il s'établit à 16 246 euros contre -20 057 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 181,00%.

Après prise en compte :

- du résultat exceptionnel de 2 476 euros contre -207 euros pour l'exercice précédent,

- d'un impôt sur les sociétés nul contre 0 euros pour l'exercice précédent,

le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par un bénéfice de 18 722 euros contre une perte de -20 264 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 192,39%.

Au 31 décembre 2018, le total du bilan de la Société s'élevait à 56 047 euros contre 36 513 euros pour l'exercice précédent, soit une variation de 53,50%.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 18 722 euros.

3.8

Nous vous proposons également de bien vouloir affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	18 722 euros
Absorption des pertes antérieures	13 916 euros
Solde	----- 4 806 euros
 A la réserve légale	 166 euros
 Solde	 ----- 4 640 euros

En totalité au compte "report à nouveau" qui s'élève ainsi à 4 640 euros.

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 10 140 euros.

Distributions antérieures de dividendes

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée depuis la constitution de la Société.

Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a supporté aucune dépense non déductible fiscalement au cours de l'exercice écoulé.

Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est annexé, conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices.

RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

En application de l'article L. 225-37 du Code de commerce, vous trouverez en annexe au présent rapport de gestion, notre rapport sur le gouvernement d'entreprise contenant toutes les informations requises par la réglementation en vigueur.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE LA SOCIÉTÉ

Nous vous précisons qu'aucun mandat d'administrateur ou de Commissaire aux Comptes n'est arrivé à expiration.

J.P

Votre Conseil vous invite, après la lecture de ces différents rapports, à vous prononcer sur les résolutions qui sont soumises à votre vote.

Fait à POISSY
Le 10 juin 2019

Le Conseil d'Administration

"Certifié conforme" *D. P.*
3PDA CONSULTING
rue Pierre et Charles PERRET
78300 POISSY
RCS 812554186 Versailles

D.P.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2018 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2017 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 56 047,23 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 18 721,91 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 04/05/2019 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

D.P

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 996

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	996			996
Immobilisations financières				
TOTAL	996			996

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 830

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	498	332		830
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	498	332		830

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau & informatique	996	830	166	3 ans
TOTAL	996	830	166	

3.2 - Etat des créances = 38 804

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	38 804	38 804	
TOTAL	38 804	38 804	

D.P

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 5 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	500	10,00	5 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	500	10,00	5 000

4.2 - Etat des dettes = 45 907

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	23 342	23 342		
Dettes fiscales & sociales	22 565	22 565		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	45 907	45 907		

J.P

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 132 046**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	132 046	100,00 %
TOTAL	132 046	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

J.P

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

D.P

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

J.P.

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en EUROS

Edité le 23/03/2020

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

<u>Nature des Indications / Périodes</u> <u>Durée de l'exercice</u>	31/12/2018 12 mois	31/12/2017 12 mois	31/12/2016 18 mois	30/06/2015 mois	30/06/2015 mois
<u>I - Situation financière en fin d'exercice</u>					
a) Capital social	5 000	5 000	5 000		
b) Nombre d'actions émises	500	500	500		
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
<u>II - Résultat global des opérations effectives</u>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	132 046	99 218	151 398		
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	19 054	-19 931	8 026		
c) Impôt sur les bénéfices			1 179		
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	19 054	-19 931	6 847		
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	18 722	-20 263	6 682		
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
<u>III - Résultat des opérations réduit à une seule action</u>					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	38	-40	14		
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	37	-41	13		
c) Dividende versé à chaque action					
<u>IV - Personnel :</u>					
a) Nombre de salariés					
b) Montant de la masse salariale	22 979	50 100	49 850		
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	8 405	20 314	20 023		

Observations complémentaires

J.P

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Des comptes annuels présenté en EUROS

Edité le 23/03/2020

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet SARL CABINET SOIZE, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables.

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 3PDA Consulting,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2018 caractérisés notamment par les données suivantes:

Informations significatives	
Total du bilan	56 047
Chiffre d'affaires hors taxes	132 046
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	18 722

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes :

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse.

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945.

Pour SARL CABINET SOIZE

Fait à LES ALLUETS LE ROI le 04/05/2019

Certifié conforme " 

- COMPTE RENDU DES TRAVAUX
- DECLARATIONS 2065 à 2065-Ter / 2031 à 2031-Ter
- FEUILLETS 2050 à 2059-D / 2033-A à 2033-D
- BILAN ACTIF ET PASSIF
- COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DU BILAN ACTIF ET PASSIF
- DETAIL DU COMPTE DE RESULTAT
- DETAIL DES CHARGES A PAYER
- DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR
- DETAIL DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE
- DETAIL DES PRODUITS PERCUS D'AVANCE
- DETAIL DES REINTEGRATIONS DIVERSES
- DETAIL DES DEDUCTIONS DIVERSES
- FILIALES ET PARTICIPATIONS
- TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES
- L'ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
- TABLEAUX DE GESTION

JP



**DEPOT DES DOCUMENTS COMPTABLES PAR VOIE ELECTRONIQUE
ACCORD
VISE PAR L'ARTICLE A.123-61**

Pour effectuer la transmission électronique des documents comptables mentionnés à l'article R.123-111 du code de commerce, la personne soumise à l'obligation de dépôt des comptes annuels qui choisit ce mode de transmission conclut un accord avec le greffe territorialement compétent.

En utilisant ce service, la personne :

3PDA CONSULTING, Société par actions simplifiée, 812554186
1 Rue Pierre et Charles Perret 78300 Poissy

1. Reconnaît accepter les conditions générales qui définissent les règles et modalités du dépôt au service informatique sécurisé accessible par Internet permettant le dépôt légal des documents comptables au greffe du territorialement compétent.

Ce service est accessible sur www.infogreffe.fr.

L'envoi des documents est fait à la plateforme nationale de télécollecte dédiée (Infogreffe).

2. En application du présent accord, la personne soumise à l'obligation de dépôt des comptes annuels peut transmettre les documents exigibles, selon sa forme juridique, sous la forme numérique ou numérisée.

A cette fin, elle s'engage à :

- Accepter et respecter les règles de déclaration par voie électronique.
- Fournir une adresse électronique permettant les échanges nécessaires à la mise en oeuvre du présent accord.
- Télécharger les documents demandés dans les zones spécifiques en respectant impérativement l'ordre de transmission suivant :
 - **Pour les sociétés françaises :**
 - Bilan (actif, passif)
 - Compte de résultat
 - Annexes
 - Rapport de gestion
 - Rapport du président du conseil mentionné aux articles L.225-37 et L.225-68 pour les sociétés dont les titres sont admis aux négociations sur un marché réglementé
 - Procès verbal d'assemblée générale (AGO) approuvant les comptes incluant la résolution d'affectation des résultats.
 - Le cas échéant, rapport du commissaire aux comptes
 - **Pour les sociétés à associé unique dont le gérant ou président assure personnellement la gérance ou la présidence :**
 - Bilan (actif, passif)

- Compte de résultat
- Annexes
- Inventaire
- Proposition et décision d'affectation du résultat
- Le cas échéant, rapport du commissaire aux comptes

o **Pour le dépôt des comptes consolidés**

- Comptes consolidés
- Rapport sur la gestion du groupe
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes consolidés
- Le cas échéant, rapport du conseil de surveillance

o **Pour les sociétés étrangères**

- Documents comptables publiés dans l'Etat où elles ont leur siège.

3. La transmission des documents est assurée au format PDF.

Tous les documents sont regroupés dans un fichier PDF unique. La transmission finale est conditionnée à une visualisation aux fins de contrôle par le déposant.

4. Un récapitulatif est présenté au déposant mentionnant l'identité, l'adresse du siège, le numéro unique d'identification, l'énumération des documents déposés, ainsi que le coût du dépôt qui comprend les émoluments du greffier, la TVA, la redevance INPI et la redevance BODACC .

5. Le paiement du dépôt est effectué en ligne par carte bancaire sur un site sécurisé.

6. Signature de l'envoi par le déposant

- a. Lorsque le dépôt est effectué par le représentant légal ou par une personne habilitée par les textes régissant la forme de la société,

Indiquer les nom, prénom, adresse et qualité du déposant

En cochant la case prévue à cet effet, la personne mentionnée ci-dessus déclare sur l'honneur l'exactitude des informations transmises et signe le présent dépôt qu'elle atteste certifier conforme aux comptes approuvés.

- b. Lorsque le dépôt est effectué par un mandataire (expert comptable, avocat ou autre)

Indiquer les nom, prénom, adresse ou dénomination, forme juridique, adresse du siège, nom du déclarant et qualité, numéro unique d'identification,.

en cochant la case prévue à cet effet, le mandataire atteste :

- avoir reçu mandat pour faire le dépôt au nom et pour le compte de la société X
- que les comptes annuels ont été certifiés conformes par son représentant légal ou la personne habilitée et déclare les déposer tels qu'ils ont été approuvés par l'assemblée générale .

Le mandataire signe électroniquement les documents transmis lors du dépôt avec une signature sécurisée au sens de l'article 1316-4 du code civil. La liste des certificats est consultable à l'adresse mentionnée à l'article A.123-4 II du code de commerce.

7. Fin de la procédure

Un message électronique de confirmation de l'envoi est adressé au déposant dès la réception des documents et le paiement effectué.

. Le dépôt est validé par le greffe territorialement compétent lorsque le dossier a été contrôlé complet et régulier.

- Le greffier adresse alors le certificat de dépôt électronique au déposant ainsi que la facture correspondante.
- Après validation du dépôt, le greffier en transmet un exemplaire à l'INPI par voie électronique, par l'intermédiaire de la plateforme nationale de télécollecte, pour satisfaire à l'obligation de dépôt en double exemplaire.

a. Le dépôt est refusé lorsque les documents ou une partie d'entre eux sont illisibles (documents trop sombres ou trop clairs, chiffres coupés ...), établis dans un format d'échange non prévu dans le présent accord, incomplets ou irréguliers.

Le déposant est informé sans délai du rejet de son dépôt par message électronique et des modalités de son remboursement.